

Archimages07

Entre l'offre et la demande : l'entreprise patrimoniale

22.23.24 octobre 2007

Discours d'ouverture

Jacqueline SANSON,

Directrice Générale adjointe de la Bibliothèque nationale de France

Au nom du président de la Bibliothèque nationale de France, Bruno RACINE, je suis ravie de vous accueillir pour ces journées d'études européennes sur les archives de l'audiovisuel et du cinéma. C'est la sixième édition, ce qui montre bien que ce rendez-vous est devenu incontournable pour tous les professionnels du secteur, et en particulier pour ceux qui sont chargés de conserver le patrimoine cinématographique et audiovisuel et d'y permettre l'accès et pour ceux qui veulent accéder à ce patrimoine.

Ces journées sont devenues un rendez-vous régulier de dialogue, de diagnostic et de mise en commun. Elles sont appréciées de tous. Tous les changements (économiques, juridiques, techniques, etc.) y sont étudiés, ainsi que les évolutions documentaires.

Ce sont évidemment des institutions patrimoniales qui se sont emparées du sujet. Un comité d'organisation a été créé, celui-ci implique toutes les institutions qui croient au progrès par le dialogue. Au-delà de ces institutions de conservation, celles aidant à la diffusion ainsi que les utilisateurs, qu'ils soient chercheurs, enseignants, critiques ou éditeurs, y participent également.

Conserver, donner accès ou accéder sont des notions bouleversées par le numérique. D'ailleurs, les thèmes des dernières éditions de ces journées ont été consacrés au numérique vu sous des angles différents : technique, juridique et documentaire. Cette année, nous l'examinerons du point de vue du patrimoine en privilégiant l'angle de l'entreprise patrimoniale :

- Comment peut-on adapter l'offre à la demande ?
- Comment peut-on présenter l'offre ?
- Comment peut-on susciter la demande ?

Ces questions sont importantes, non seulement pour le patrimoine audiovisuel et cinématographique, mais aussi pour l'ensemble des documents. C'est pour cette raison que la Bibliothèque nationale de France est heureuse d'accueillir ces journées. Elle est en effet par définition concernée par l'ensemble de ces domaines, même si elle ne s'intéresse pas à l'ensemble des supports, puisqu'un partage a eu lieu dans le domaine de l'audiovisuel. Toutefois, grâce à son propre département de l'audiovisuel et à son intérêt pour les nouveaux champs du savoir et les nouvelles technologies, elle est concernée au premier chef par ces questions du numérique à l'heure où Internet transforme véritablement nos métiers. Vous allez me dire qu'Internet transforme nos vies, mais cela est plus particulièrement vrai pour tous les métiers liés à la transmission du savoir qui sont contraints d'évoluer aussi vite que le réseau des réseaux, ce qui n'est pas aisé.

La Bibliothèque nationale de France est donc ravie de vous accueillir tous ainsi que mes voisins de table avec lesquels elle entretient des relations de longue date et a l'occasion de travailler plus de façon encore plus étroite.

À notre table manque Emmanuel HOOG, le président de l'Ina, qui vous prie de l'excuser. Il n'a pu se joindre à nous aujourd'hui, mais l'Ina est évidemment partie prenante de ces journées.

Je vais laisser la parole à Geneviève GALLOT, mais permettez-moi de remercier tous ceux qui ont œuvré à l'élaboration de ces journées, et en particulier Marc VERNET de l'Institut national du patrimoine, Isabelle GIANNATTASIO, qui dirige le département de l'audiovisuel, Marie-Claire AMBLARD de l'Ina, ici présente, et, au-delà, vous tous qui représentez des institutions essentielles pour la transmission du savoir et pour son enseignement.

Geneviève GALLOT,

Directrice de l'Institut national du patrimoine

Avant toute chose, je voudrais vous dire combien nous sommes heureux d'être à nouveau ici, à la Bibliothèque nationale de France, pour ces sixièmes journées qui constituent désormais un rendez-vous régulier pour tous ceux qui s'intéressent au patrimoine cinématographique et audiovisuel, aux métiers qui les servent et à toutes les évolutions de ces domaines.

L'INP se félicite ainsi de collaborer une nouvelle fois avec les différentes institutions partenaires de ces journées.

Permettez-moi d'exprimer, par conséquent, tous mes remerciements à la BnF, à l'Ina, au CNC, à la Cinémathèque française et à tous les partenaires qui se sont associés à ces journées, comme France Culture, qui devient une partenaire fidèle. Je me réjouis d'ailleurs tout particulièrement de la présence de David KESSLER parmi nous aujourd'hui. J'exprime aussi ma gratitude à Archimag, aux Cahiers du cinéma et à l'Association des cinémathèques européennes.

Vous le constatez, nous sommes nombreux à porter ces rencontres. Je pense que c'est l'une des raisons qui doivent nous permettre d'espérer leur succès.

Le thème de ces sixièmes journées : « Entre l'offre et la demande : l'entreprise patrimoniale », pose des questions tout à fait essentielles dans lesquelles se retrouvent l'ensemble des institutions patrimoniales. Celles-ci ont à faire face à des bouleversements technologiques considérables, et toutes tentent de concilier deux types d'exigences : les exigences dues à la conservation, à la sauvegarde, à la mise en valeur et à la transmission aux générations futures des collections, et les exigences liées aux publics, à l'accès aux collections, aussi bien par les chercheurs que par les publics qui restent éloignés de la culture et du patrimoine.

Je voudrais ici rappeler les propos que tenaient deux éminents historiens de l'art, Jean-Pierre BABELON et André CHASTEL, qui disaient : « Dans notre société, le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices ». Ils ajoutaient : « C'est la loi de toute sacralité. »

Le patrimoine cinématographique et audiovisuel n'est donc pas exempt de sacrifices et, si vous me le permettez, je m'en réjouis. Et je souhaite que ces journées nous permettent de dégager ensemble des voies nouvelles pour le futur de sa conservation.

L'Institut national du patrimoine porte, avec tous les partenaires que j'ai évoqués, ces journées grâce au pilotage assuré par Marc VERNET qui en est le délégué général en même temps qu'il est le responsable de la mission pour le patrimoine cinématographique à l'Institut national du patrimoine et professeur à l'université Paris Diderot. Le patrimoine cinématographique a désormais toute sa place à l'INP, et je crois qu'il faut vraiment s'en féliciter.

En effet, l'Institut est une plateforme d'échange et de réflexion sur l'ensemble des patrimoines, sur leur conservation, leur restauration, leur partage et leur mise à disposition des publics les plus larges. L'INP est une institution carrefour, un lieu de brassage où l'on s'attache à développer une réflexion

prospective sur le patrimoine, qu'il soit écrit, artistique ou cinématographique, dans une perspective de longue durée et d'ouverture internationale.

Je voudrais également souligner deux éléments pour ces sixièmes journées. D'une part, un élément d'innovation que vous aurez tous remarqué : l'intitulé de ces rencontres est désormais *Archimages* auquel est ajoutée la référence à l'année. Cette innovation doit permettre d'assurer la visibilité, dans la durée, de ces journées qui existent depuis 2002.

D'autre part, un deuxième élément doit concrétiser la continuité de notre action. Il s'agit de l'organisation à l'INP de séminaires de formation permanente destinés aux professionnels du patrimoine cinématographique. Ces séminaires ont jalonné cette année 2007 et continueront à jaloner les prochaines années avec des thèmes récurrents comme :

- l'histoire des techniques, avec notamment la question des formats, de la couleur, du son ;
- les problèmes techniques et juridiques liés à la valorisation des collections avec les questions liées à la gestion d'une photothèque ou d'une collection d'affiches.

Nous souhaitons que ces rencontres prennent une dimension européenne et invitons, lorsque cela est possible, des intervenants européens. Je rappelle d'ailleurs que nos séminaires sont ouverts à l'ensemble des professionnels européens qui souhaiteraient y participer.

Nous ne pouvons que nous féliciter de la mise en place de ces différentes initiatives. Je pense qu'ainsi, se trace un cadre de réflexion et d'échanges entre experts français et étrangers, entre tous les arts et toutes les techniques. Il est important que nos réflexions puissent se situer dans un panorama large où les problématiques sont communes ou voisines, quels que soient leurs domaines d'application.

Enfin, je voudrais vous indiquer que ces journées ont suscité une grande curiosité. Plus de 200 personnes ont manifesté leur intérêt en s'y inscrivant et représentent environ 77 institutions différentes :

- 14 cinémathèques, dont 5 étrangères ;
- 11 universités, dont une université américaine ;
- diverses institutions d'enseignement telles que l'École du Louvre, l'École des Chartes, l'École Louis Lumière, l'INTD¹, et bien sûr l'Institut national du patrimoine.

Nous avons aussi le plaisir d'accueillir les représentants d'associations professionnelles.

Pour conclure, je voudrais remercier tous les intervenants qui ont bien voulu accepter notre invitation à participer à ces rencontres. Ils seront plus de 40 et viendront de 5 pays européens, ce qui garantit une rencontre nourrie, alimentée et enrichie par des points de vue diversifiés.

Je souhaite maintenant le meilleur succès à vos travaux. Le programme de ces journées est particulièrement dense et permettra sans aucun doute des échanges fructueux.

Je laisse la parole à Anne DURUPTY, Directrice générale adjointe du CNC.

Anne DURUPTY

Directrice Générale adjointe du Centre national de la cinématographie

Je voudrais tout d'abord souligner l'importance du fait que ces journées soient principalement portées par l'Institut national du patrimoine. Vous savez qu'au-delà de ces journées, l'INP développe maintenant toute une série de formations dans le secteur du patrimoine cinématographique. Or, le

¹ INTD : Institut national des techniques de la documentation

sujet de la formation dans notre secteur pourrait à lui seul constituer le thème de futures journées. Il est en effet important que les formations soient inscrites au sein des métiers du patrimoine et que soit en même temps reconnue la spécificité des métiers liés au patrimoine cinématographique.

Les formations dont vous a parlé Mme GALLOT sont récentes, et nous accordons beaucoup d'importance à leur développement comme élément du développement de l'ensemble de nos institutions.

S'agissant du thème de ces journées qui concernent tout particulièrement le CNC en tant qu'institution puisqu'elles abordent les deux fonctions essentielles : conserver et montrer, je voudrais dire quelques mots de nos grandes priorités sur ces deux aspects.

Concernant la conservation, la tâche est immense, même si je sais que d'autres pays y consacrent moins de moyens que la France. Il est particulièrement important d'assurer une étroite coopération et coordination entre l'ensemble des institutions patrimoniales du pays ; nous le faisons, et nous souhaitons le faire de mieux en mieux, notamment en matière de recensement, de catalogage et de conservation physique. Il est évident qu'il n'y a pas de sens à le faire uniquement à l'échelle nationale, puisque le cinéma est un patrimoine mondial. Il faut donc développer les échanges sur ce thème et assurer une étroite coordination entre les institutions nationales.

En matière de mise à disposition des publics, il existe deux axes selon le type de public dont on parle.

Pour les chercheurs et les enseignants, il existe depuis quelques mois ici, à la Bibliothèque nationale de France, des postes de consultation et de visionnage que vous aurez peut-être l'occasion de voir durant ces journées. Ils permettent aux chercheurs d'accéder à un important fonds numérisé que nous souhaitons développer rapidement dans les années à venir, ce qui pose le problème de l'allocation des moyens suffisants pour numériser massivement les archives. Il faut savoir que, concernant l'aspect de la mise à disposition des professionnels, les problèmes de droits peuvent être considérés comme réglés.

Pour la mise à disposition du grand public, qui est pour nous une ambition forte, les problèmes de droits sont plus complexes, même si nous nous sommes employés à les régler. Beaucoup de questions se posent à nous au sujet de la mise à disposition sur Internet et en VOD², dont nous ne sommes qu'au début. En revanche, nous avons accompli des progrès décisifs dans la programmation grâce à la Cinémathèque française – dont je remercie le Président et de Directeur général, Costa Gavras et Serge TOUBIANA – puisque les Archives françaises du film ont organisé pour la première fois il y a trois semaines une programmation intéressante sur les œuvres d'animation. Nous renouvelerons régulièrement ce type d'opération à partir d'œuvres que nous aurons restaurées.

Concernant l'avenir proche, je voudrais signaler l'organisation du Congrès mondial de la Fédération internationale des archives du film, puisque le CNC a la responsabilité et la fierté d'organiser la prochaine édition de ce congrès qui se tiendra du 17 au 26 avril 2008. Il sera l'occasion de fêter le 70^e anniversaire de cette organisation extrêmement importante pour tous les sujets qui nous sont chers : conservation et restauration des archives du patrimoine cinématographique. La FIAF regroupe 140 membres venant de plus de 80 pays.

Le thème principal de cette édition portera sur les questions de droits en matière de mise à disposition des archives et de leur conservation. Les différentes séances seront pour la plupart organisées à la cinémathèque et la séance d'ouverture aura lieu ici, à la BnF que je remercie d'avance pour cela et pour son accueil aujourd'hui.

Je pense qu'à l'occasion de ce prochain congrès, nous retrouverons bon nombre d'entre vous. D'ici là, je vous souhaite de fructueux débats.

² VOD : *Video on demand* ou vidéo à la demande

COSTA-GAVRAS

Président de la Cinémathèque française

En revenant à la Cinémathèque après plusieurs années, j'ai découvert la cinémathèque dont nous avons rêvé dans les années 1980, c'est-à-dire un grand organisme aux fonctions multiples tendant à devenir un grand musée du cinéma.

La Cinémathèque française est présente depuis plusieurs années à ces journées. Elle s'y investit cette année davantage que les années précédentes, parce que nous nous reconnaissons pleinement dans les thèmes proposés et dans les problématiques qui y sont évoquées.

Avec notre installation à la rue de Bercy, nous entamons une étape de modernisation et de réflexion approfondie sur les missions de la Cinémathèque. La plus importante de ces missions est évidemment la sauvegarde et la conservation de notre collection de films. Leur préservation sur support magnétique ou argentique est en effet une nécessité absolue. Pour cela, nous sommes en relation avec, entre autres, les Archives françaises du film, le CNC et la Cinémathèque de Toulouse.

Mais, le grand défi qui se trouve devant nous est l'ère du numérique, que je préfère qualifier de révolution du numérique. Si le 20^e siècle a été le siècle du cinéma, nous pouvons dire que le 21^e siècle sera celui de l'image numérique.

Nous étudions actuellement les possibilités de numériser nos collections. Il faut en avoir les moyens ; l'argent public est là, mais nous allons aussi chercher des financements du secteur privé. Nous avons commencé la numérisation du fonds Albatros dont nous avons les droits. Il s'agit d'environ 60 films qui pourront bientôt être consultés par les chercheurs et les étudiants à la Cinémathèque. Nous avons pu réaliser cette opération grâce au soutien de NATIXIS que je remercie.

Je pense donc que le grand défi pour le cinéma et plus généralement pour les images, c'est la numérisation. Nous pouvons dire que c'est malheureusement bientôt la fin des supports argentiques. Je sais que beaucoup de personnes ont du mal à l'accepter, mais il est également vrai que, si nous voyons parfois des trains à vapeur, nous voyageons maintenant à bord de TGV.

Par ailleurs, nous comptons poursuivre une gestion audacieuse de nos films. Dans nos archives, viennent d'être entreposés les fonds de Sylvette BAUDROT et de Jean-Pierre BEAUVIALA – un des fabricants de caméras les plus inventifs et les plus modernes - et le fondateur de la société Aäton. Nous avons aussi reçu récemment le fond Malle. Tout cela, ainsi que les anciens fonds, comme celui d'Abel GANCE ou d'autres, sont consultables.

L'installation de la Cinémathèque rue de Bercy commence à produire ses effets. Le plus significatif est à mon avis le rapprochement de la collection film et de la collection non-film de sorte que toutes deux puissent être consultées par ceux qui s'y intéressent.

Une direction du patrimoine a été mise en place et confiée à Joël DAIRE et à Laurent MANNONI. La première action de cette direction a été la mise en place du Conservatoire des techniques cinématographiques. De plus, à partir du mois de janvier 2008, des conférences mensuelles sur l'histoire des techniques cinématographiques seront organisées avec des archivistes, des techniciens, des historiens et des professionnels du cinéma. Leur but est de mieux connaître l'histoire du cinéma, de transmettre la mémoire aux nouvelles générations de techniciens avant que nous passions définitivement à l'ère numérique.

La Cinémathèque française est, et sera davantage dans les années à venir, un grand musée du cinéma. Cela se verra d'abord à la programmation des films, et j'insiste sur le fait que nous ne sommes pas un concurrent des exploitants, mais un complément.

D'autres activités culturelles et pédagogiques existent déjà et vont se renforcer, parce que nous pensons que nous devons viser un public autre que les cinéphiles, un nouveau public qui s'intéresse aux films à voir sur grand écran. Nous organisons des expositions comme celle portant sur Sacha GUITRY qui peut être visitée actuellement. Elle a d'ailleurs été très bien accueillie.

Nous allons également éditer des ouvrages, des catalogues, des dictionnaires du cinéma et des DVD. Nous allons aussi organiser beaucoup d'activités liées au non-film grâce à la Bibliothèque du film.

Pour ces projets ambitieux, nous avons évidemment besoin d'un personnel compétent et motivé qui puisse passer aisément entre les différentes disciplines de la cinémathèque.

Nous menons ces projets avec des partenaires, dont la BnF, l'Ina, le CNC et les Archives françaises du film, mais également avec des universités. J'ai d'ailleurs signé le 19 octobre un accord de partenariat avec le président de l'université Paris Diderot qui s'est installée près de la Cinémathèque.

Comment financer tout cela ? Naturellement avec l'aide des pouvoirs publics. Je ne pense pas qu'une cinémathèque nationale, comme un cinéma national, puisse exister sans une volonté politique et sans l'aide des pouvoirs publics. Nous avons la chance en France de bénéficier de cette aide ainsi que de la confiance du ministère de la Culture qui nous l'octroie.

Nous cherchons par ailleurs de nouveaux partenaires. Nous avons ainsi signé une convention avec la région Île-de-France, et nous travaillons à une convention avec la ville de Paris. Nous cherchons également des partenaires privés et des mécènes qui pourraient ainsi profiter de certains avantages de la législation. Par exemple, la banque Neufilize OBC soutient l'exposition consacrée à Sacha GUITRY.

En conclusion, cette politique de la Cinémathèque n'a de sens que si elle s'adresse aux publics. C'est en effet notre objectif principal, il s'agit de faire découvrir les trésors du cinéma au plus grand nombre, et notamment aux plus jeunes, et je pense profondément que la meilleure façon de découvrir les œuvres cinématographiques reste le grand écran.

David KESSLER

Directeur de France Culture

Je dois sans doute à l'indulgence de Marc VERNET de me trouver assis à la table d'amis de longue date, mais j'ai un peu le sentiment d'être l'intrus, puisque je suis à côté des quatre institutions qui participent et qui organisent ces journées, alors que je représente simplement la radio partenaire. Mais, il se trouve qu'étant un ancien directeur du CNC, j'avais accompagné le très fort, convaincant et ardent désir de Marc VERNET de créer ces journées en 2002, donc je suis particulièrement heureux de pouvoir, dans les fonctions qui sont les miennes aujourd'hui, continuer à accompagner ces journées destinées à pérenniser cette réflexion sur les métiers de la conservation, les archives, la mémoire et le patrimoine à l'heure du numérique.

Je voudrais simplement dire qu'au-delà de ma personne et de mes liens avec ces journées, il est naturel qu'une radio comme France Culture ait souhaité être partenaire de cette manifestation. Ce partenariat se traduit concrètement par la diffusion de ces journées sur notre Web radio dans l'émission « Les chemins de la connaissance » pendant trois mois et par deux émissions qui leur seront intégralement consacrées : « L'économie de la culture » et « Place de la Toile ». Il s'agit donc d'un partenariat riche qui traduit notre souhait de nous associer à ce travail.

Au-delà de cela, il me semble que la radio en général, et une radio comme France Culture en particulier, est créatrice de patrimoine pour le cinéma. De ce point de vue, Costa GAVRAS rappelait à l'instant le lien entre le film et le non-film qui se concrétise à travers la fusion de la BiFi et de la Cinémathèque. Je pense que nous créons aussi une forme de patrimoine non-film du cinéma, en particulier à France Culture, parce que, dans les archives conservées par l'Ina, il y a des voix parfois extraordinaires qui ont marqué l'histoire du cinéma, mais aussi une série de réflexions et d'analyses qui ont accompagné la création des films.

Aujourd'hui encore, nous consacrons un certain nombre d'émissions au cinéma ; je pense évidemment à l'émission quotidienne « Tout arrive », dont les mercredis sont consacrés à l'actualité cinématographique, et à deux émissions hebdomadaires consacrées entièrement au cinéma, celle de Laure ADLER, « l'Aventura », et celle de Michel CIMENT, « Projection privée ».

Je voudrais également dire que j'ai la profonde conviction que, s'agissant du cinéma, des métiers de l'image et du son ou de la radio, la question de l'offre et de la demande, qui est au cœur des travaux d'aujourd'hui, est une question cruciale. Nous avons dit depuis un certain temps qu'avec la vidéo à la demande, nous sommes entrés dans une ère de la demande qui permet à chacun de se constituer sa propre vidéothèque. De la même manière, nous entrons aujourd'hui dans une ère de la radio à la demande avec l'écoute sur Internet ou avec le Podcast qui, au moyen d'outils sophistiqués, permet de se constituer sa propre radio.

Nous sommes donc dans une ère nouvelle qui est celle du choix par l'auditeur ou par le téléspectateur des programmes et des thèmes qui l'intéressent et le concernent. Pourtant, j'ai personnellement la conviction que l'offre a encore un sens très profond, parce que, même si cela paraît évident, pour répondre à la demande, il faut une offre. Donc, pour que le patrimoine se constitue, une radio, une télévision et un cinéma vivants doivent exister pour constituer l'offre de demain. Ils doivent exister aussi et peut-être d'abord, parce que les notions de rendez-vous, d'événements fédérateurs et d'accompagnement, qui sont autant de caractéristiques de l'offre, sont des notions qui restent d'actualité. Je pense d'ailleurs, que Serge TOUBIANA présentera dans quelques instants l'offre de la Cinémathèque française.

Costa GAVRAS exprimait le plaisir et l'étonnement qu'il a ressentis en trouvant aujourd'hui la cinémathèque dont il rêvait. Je suis de ceux qui, ayant accompagné un temps l'aventure de la Cinémathèque, se réjouissent et sont impressionnés de l'institution qu'elle est devenue aujourd'hui et du rôle qu'elle joue dans cette offre. Je pense que plus cet univers de la demande se développe, plus les responsables de l'offre ont un rôle essentiel qui est celui de concevoir, de définir et de déterminer ce qui sera toujours la valeur ajoutée d'une cinémathèque, d'une télévision ou d'une radio, parce que, précisément, c'est la mise en articulation, le positionnement, l'ordonnancement et la programmation de l'offre qui est le cadre essentiel.

Donc, de ce point de vue, je pense que vos travaux pendant ces journées et les réflexions qui sont les nôtres dans une radio comme France Culture – qui est une radio de la définition de l'offre – ont véritablement des choses en commun. C'est pour cette raison que je me réjouis d'être là comme partenaire de ces journées.